

# Fonds d'investissement climatiques

## PLAN D'INVESTISSEMENT DU FTP

### Turquie

Le Plan d'investissement pour la Turquie au titre du Fonds pour les technologies propres (FTP) vise à appuyer les objectifs de réduction des émissions de carbone définis dans le Neuvième plan de développement du pays (2007-13) et dans les stratégies, lois et programmes associés. Le Plan d'investissement est un partenariat conclu entre le Gouvernement turc, la Banque mondiale (BIRD), la Société financière internationale (IFC) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

Les émissions de gaz à effet de serre de la Turquie augmentent à un rythme rapide, en premier lieu du fait du secteur énergétique car les besoins du pays en énergie ne cessent de croître. Le Plan d'investissement au titre du FTP va aider l'État à promouvoir la valorisation des énergies propres à partir de ressources renouvelables intérieures telles que le vent, l'hydraulique, la biomasse et le solaire, et à améliorer l'efficacité énergétique, principalement dans l'industrie et dans les petites et moyennes entreprises.

#### Objectifs de développement national de la Turquie

Pour la Turquie, le changement climatique et les énergies propres sont deux priorités indissociables. Les objectifs de développement du pays à long terme sont axés sur la transformation du tissu économique et social pour permettre au pays de devenir une grande puissance économique régionale, l'amélioration de la santé, de l'éducation et de la distribution des revenus, le renforcement des capacités scientifiques et technologiques, et l'amélioration du fonctionnement des services infrastructurels et de la protection de l'environnement.

#### Développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans le secteur privé

L'objectif du Plan d'investissement est d'augmenter la production d'énergie par des installations détenues et exploitées par des personnes privées à partir de sources intérieures

#### Initiative de la Turquie pour la maîtrise de l'énergie

Le Plan d'investissement au titre du FTP appuiera les modifications introduites par les pouvoirs publics dans la législation et la réglementation pour encourager la maîtrise de l'énergie. Plusieurs initiatives sont actuellement engagées dans les domaines de l'éclairage à basse consommation, de l'efficacité énergétique dans l'industrie et de la diminution de la consommation des administrations et des installations publiques.

Par exemple, la Turquie veut développer les énergies renouvelables, en particulier l'éolien, afin de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et assurer la sécurité des approvisionnements énergétiques. Le Plan d'investissement aidera le gouvernement à augmenter les capacités de production d'électricité d'origine éolienne pour atteindre 20 000 MW d'ici 2020 — niveau qui permettrait de satisfaire presque la moitié des besoins énergétiques actuels de la Turquie.

Le Plan d'investissement définit deux domaines d'investissement prioritaires :

#### PLAN D'INVESTISSEMENT POUR LA TURQUIE AU TITRE DU FTP

Financement FTP : **USD 250 millions**

Cofinancement : **USD 2,5 milliards**

#### Approbation des projets

##### Mécanisme de financement des énergies durables dans le secteur privé (TurSEFF)

Date d'approbation par le FTP :  
janv. 2010

Financement FTP : **USD 50 millions**

Cofinancement : **USD 210 millions**

BMD partenaire : **Banque européenne pour la reconstruction et le développement**

##### Commercialisation des énergies renouvelables

Date d'approbation par le FTP :  
sept. 2009

Financement FTP : **USD 22 millions**

Cofinancement : **USD 91 millions**

BMD partenaire : **Société financière internationale (IFC)**

##### Énergies renouvelables et efficacité énergétique dans le secteur privé

Date d'approbation par le FTP :  
mars 2009

Financement FTP : **USD 100 millions**

Cofinancement : **USD 1,03 milliard**

BMD partenaire : **Banque mondiale**

d'énergie renouvelable dans le cadre de la Loi turque sur le marché de l'électricité, et d'accroître l'efficacité énergétique afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Les projets du Plan d'investissement, cofinancés par le FTP et par la BERD, la BIRD et l'IFC, ont pour but de passer par les établissements financiers locaux pour fournir les capitaux au secteur privé — un modèle qui devrait pouvoir être reproduit en dehors des projets. La Turquie compte utiliser le FTP pour aider les banques et l'industrie à lever les obstacles existants, à augmenter les prêts en faveur des énergies propres et à créer un marché pour les investissements dans le domaine de l'efficacité énergétique.

La Turquie est aussi en train de lancer un programme de maîtrise de l'énergie ciblé sur les industries, les petites et moyennes entreprises, les installations municipales et les bâtiments.

## Réseaux intelligents

Le Plan d'investissement pour la Turquie au titre du FTP vise également à stimuler la mise au point de solutions de « réseau intelligent » destinées à mieux intégrer les ressources renouvelables dans le réseau national de transport d'électricité.

Le financement du FTP aidera la TEIA, gestionnaire du réseau turc de transport d'électricité, à mettre en place une solution moderne à haute technologie capable d'éliminer les problèmes de réseau liés aux énergies renouvelables intermittentes.



**Le Plan d'investissement du FTP pour la Turquie est le premier plan adopté au titre du FTP pour promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.**



Ce projet contribuera à promouvoir et faciliter l'intégration à grande échelle de ressources énergétiques renouvelables d'une manière qui réponde aux exigences de sécurité du réseau et d'efficacité économique.

## Qu'est-ce que le FTP ?

Le Fonds pour les technologies propres (FTP), fonds fiduciaire multidonateurs créé en 2008 dans le cadre des Fonds d'investissement climatiques (FIC), a pour objectif d'assurer un financement plus soutenu des activités de démonstration, de déploiement et de transfert de technologies à faible émission de carbone présentant un potentiel important de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à long terme. Les ressources du FTP se chiffrent à environ 4,5 milliards de dollars (sur la base des taux de change en vigueur au 25 septembre 2008, date des annonces de contributions initiales aux FIC) et proviennent des promesses de contributions des bailleurs de fonds (Allemagne, Australie, Espagne, États-Unis, France, Japon, Royaume-Uni, Suède). Le FTP finance un ensemble de plans d'investissement qui répondent aux critères suivants : réduction sensible des émissions de GES, possibilités de démonstration à grande échelle, impact sur le développement et facilité de mise en œuvre.